



Swisstainability forum – Forum Entreprises, Lausanne 6 juin 2014

Quelle place pour la nature sur les sites industriels et d'activité?

Alain Stuber

Fondation Nature & Economie

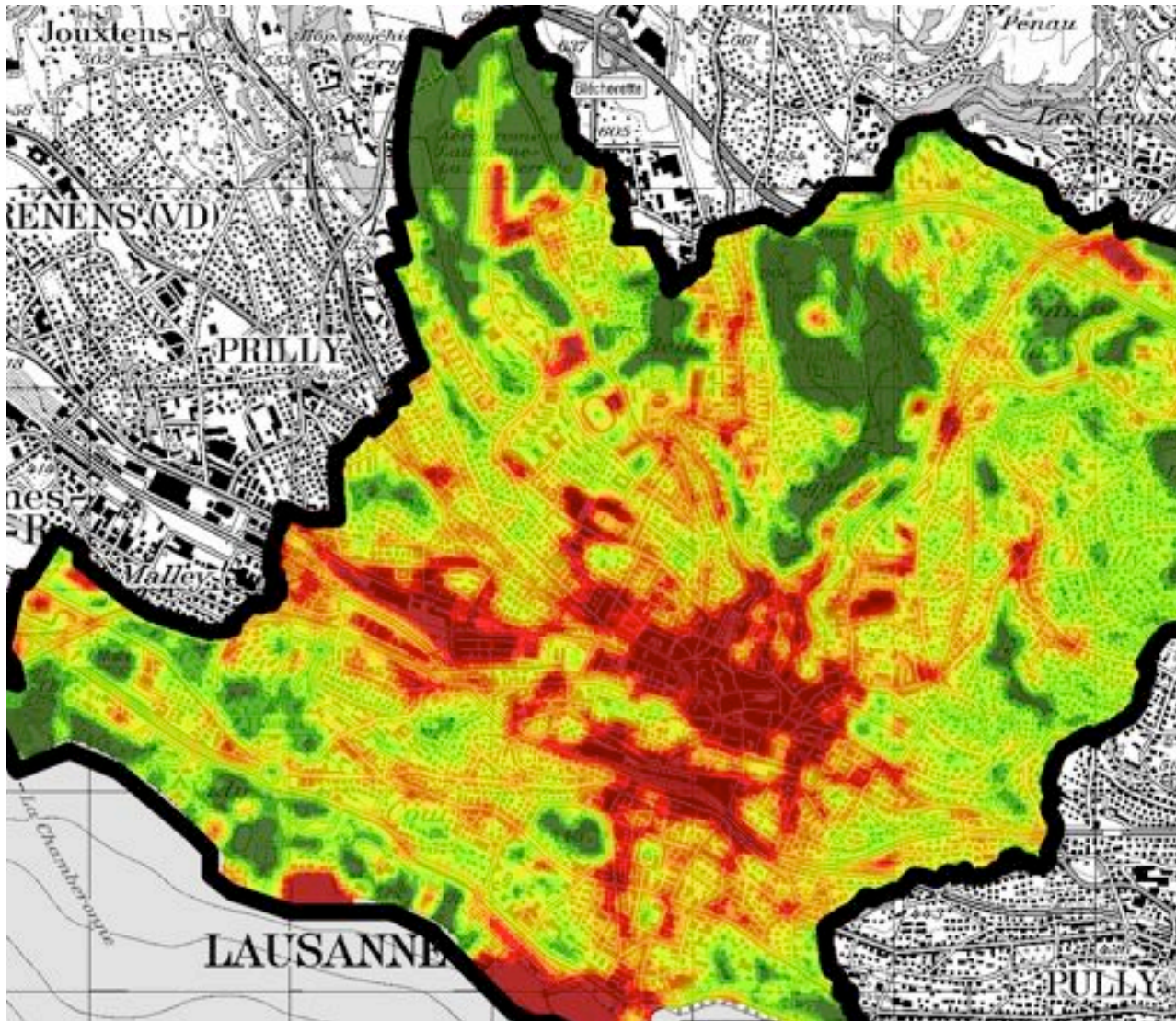


Swisstainability forum – Forum Entreprises, Lausanne 6 juin 2014

Quelle place pour la nature sur les sites industriels et d'activité?

- 1. Contexte**
- 2. Bénéfices d'un site aménagé de manière naturelle**
- 3. Un cadre institutionnel qui évolue**
- 4. La Fondation Nature & Economie – buts, activités**
- 5. Champs d'action**
- 6. Difficultés, obstacles**

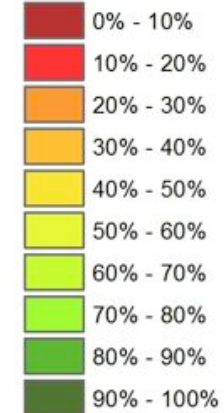
1. Contexte



Des espaces urbains
toujours plus denses

Sol perméable et végétation

Densité



1. Contexte



Surfaces en zones
constructibles

1. Contexte

En Suisse, plus de trois-quart de la population vit et travaille dans les agglomérations urbaines

82% des emplois dans les agglomérations

Les surfaces des agglomérations s'étendent toujours davantage
→ densifier l'existant (LAT)

MAIS...

OUI,



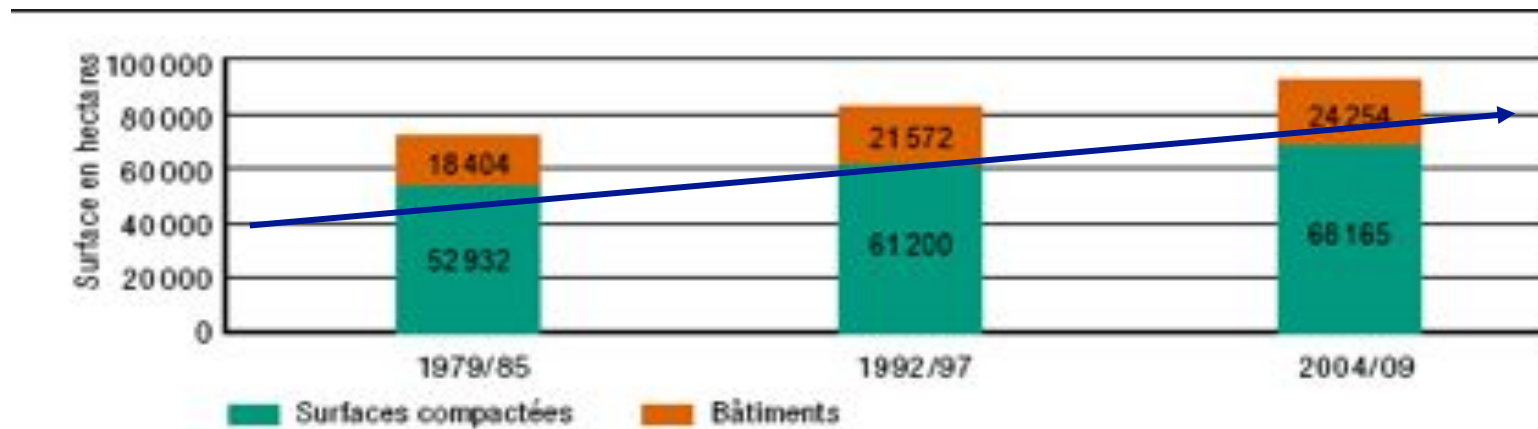
1. Contexte



Biodiversité?

1. Contexte

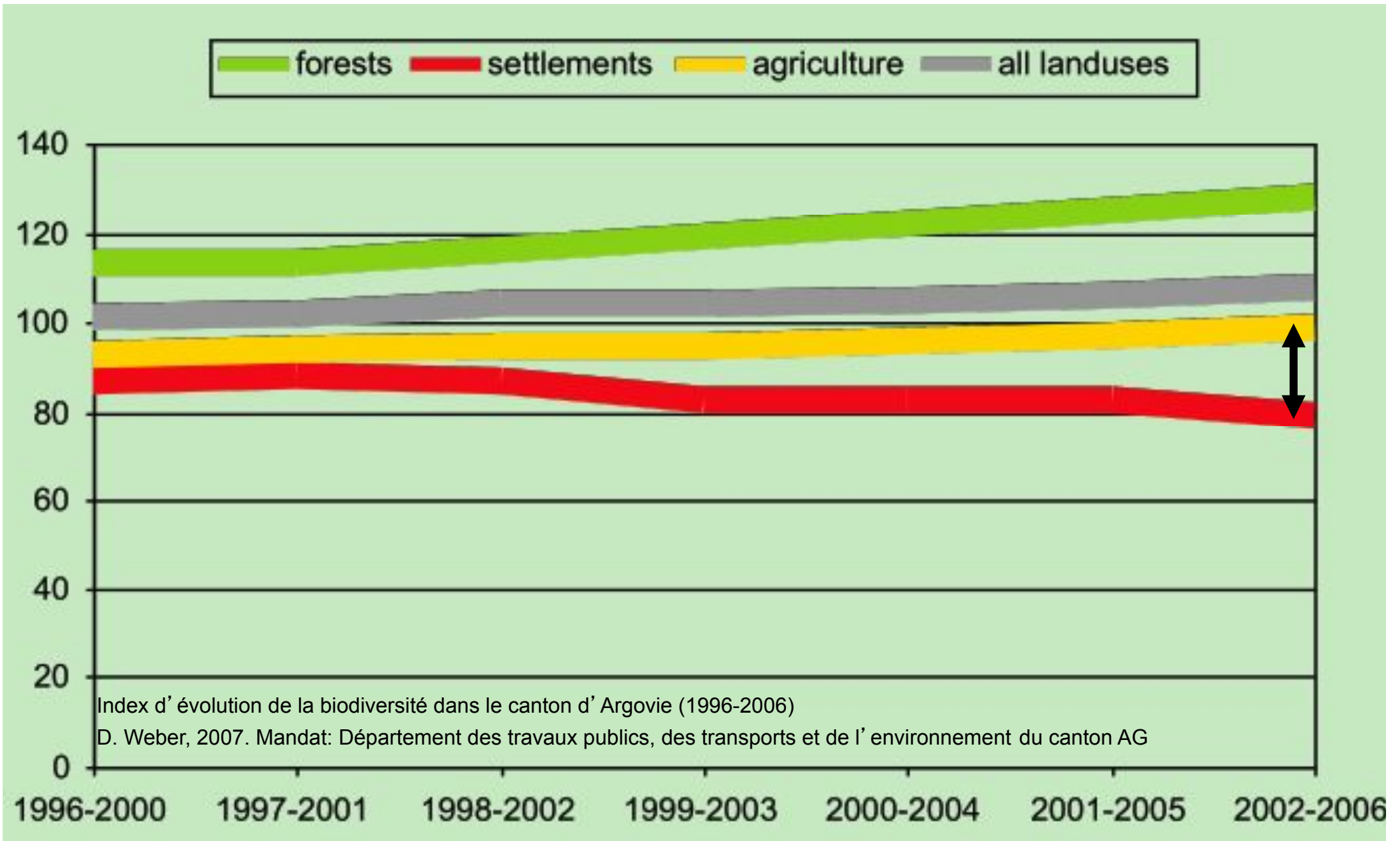
Augmentation des surfaces imperméables (+30% en 25 ans)



Etat de la biodiversité en Suisse, OFEV 2009 - source Statistique Suisse de la superficie de l'OFS 2004-2009

Les aires industrielles et artisanales sont la catégorie qui présente le plus fort taux d'imperméabilisation → 88%

1. Contexte



1. Contexte

Environnement?

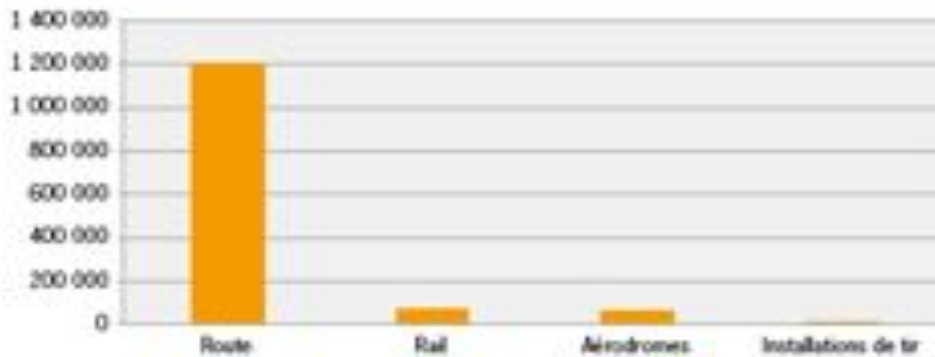
Cadre de vie et de travail?



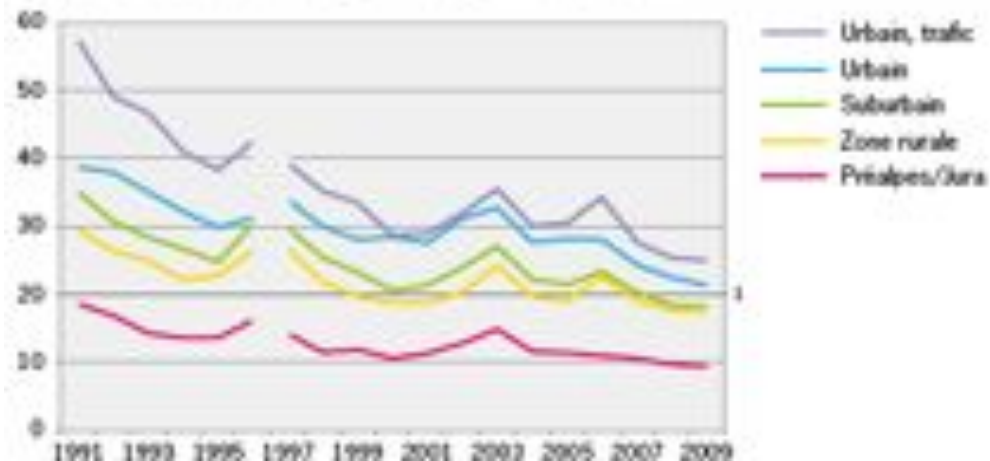
1. Contexte

Les personnes qui travaillent et vivent dans les agglomérations ont un environnement trop souvent pollué et peu attractif

Personnes exposées à des nuisances sonores
Nombre de personnes exposées la journée à des immissions sonores supérieures
aux valeurs limites en 2009



Concentration de poussières fines (PM10)
Moyenne annuelle en microgrammes par mètre cube



2. Les bénéfices d'un site aménagé de manière naturelle

- **Environnementaux:**
gestion des eaux, qualité de l'air, protection du sol... économies d'énergie - CO2 – climat urbain
- **Paysagers:**
intégration des constructions, cadre structurant
- **Sociaux:**
cadre de vie et de travail



2. Les bénéfices d'un site aménagé de manière naturelle

Cadre de vie et de travail, convivialité



2. Les bénéfices d'un site aménagé de manière naturelle

- **Ecologiques :**
 - milieux favorables pour de nombreuses espèces végétales et animales, souvent menacées, **habitats de substitution** (densification!)
 - réseaux écologiques, maillage

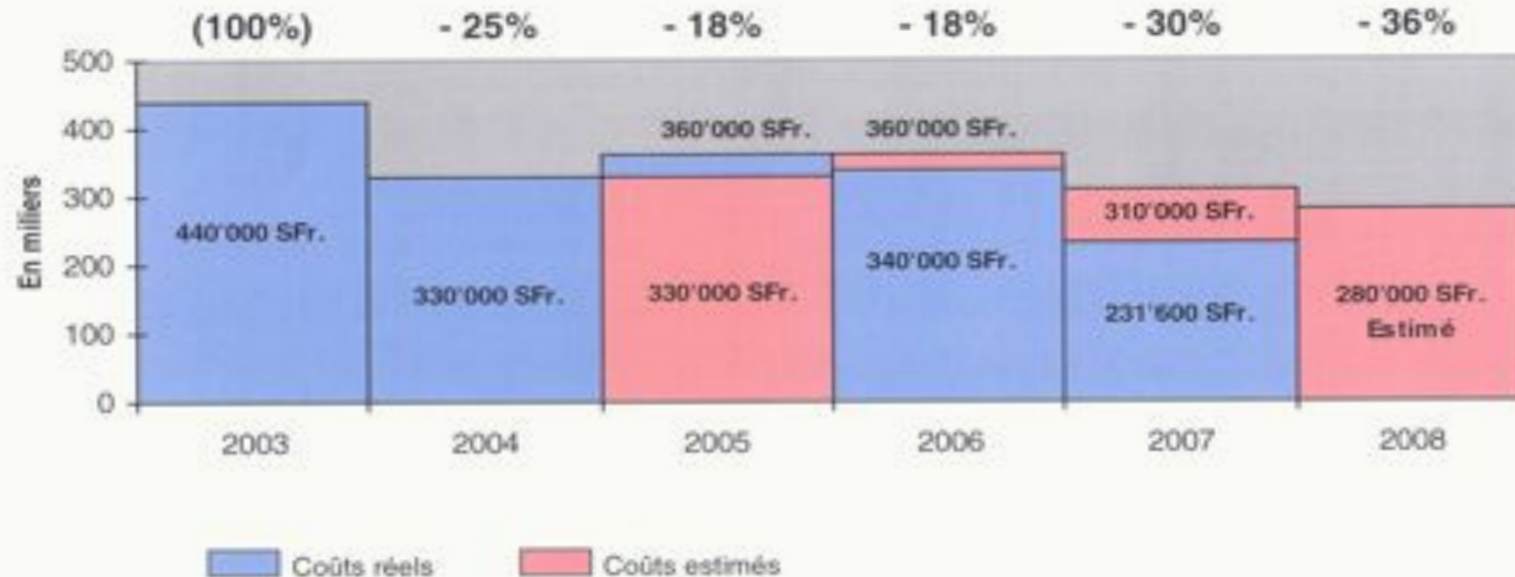


2. Les bénéfices d'un site aménagé de manière naturelle

- **Economiques**
 - coûts de réalisation souvent réduits
 - moins de frais d'entretien, économies d'énergie



Statistiques des dépenses pour l'entretien des aménagements extérieurs de 2003 à 2008



2. Les bénéfices d' un site aménagé de manière naturelle

Siège SIG au Lignon

Prestation	1995 – 2004, aménagements extérieurs « classiques » gazon + végétation décorative.	Dès 2005, aménagements extérieurs selon projet Biodiversité Lignon, prairie naturelle fleurie.
Tonte gazon y.c. évacuation	28 interventions/an	3 interventions/an
Fourniture et épandage fertilisants	2 interventions/an	Néant
Fourniture et épandage biocides (herbicides, fongicides, insecticides)	1 intervention/an	Néant
Entretien et exploitation arrosage automatique	Continu d'avril à octobre	Ponctuel 1 – 3 fois/an (Diminution consommation H2O env. 95%)
Entretien global annuel	CHF 86'200.-	CHF 66'000.-

Coût devisé de la réfection / renouvellement comme existant: CHF 130'680.-

Coûts de la réfection gazon fleuri + prairie naturelle fleurie : CHF 124'000.-

2. Les bénéfices d'un site aménagé de manière naturelle

- Image de marque, communication



Natur – und Land

Tel:
Fax:
admin@
www

Premier espace pédagogique dans une gravière en Valais

Holcim Praz SA et le Parc naturel Pfynging lancent leur création „ La gravière ludique“

Une agitation intense règne à la gravière sierroise Holcim Praz SA. Les camions circulent et, abrités derrière des grillages amovibles, des enfants et les représentants des initiateurs de la nouvelle „Gravière ludique“ s'affairent dans l'enceinte. Quelques-uns bétonnent leur mosaïque sur un support, d'autres créent leur propre rivière et un groupe d'élèves, sur le sentier pieds nus, crient que l'eau est froide et que les pives font mal... "J'ai trouvé chouette de voir les pierres de l'intérieur", dit Katja (10), qui a pu tester le site ludique avec sa classe lors de son inauguration. Les initiateurs se réjouissent des commentaires positifs des élèves et sont du même avis: cet espace fonctionne et les expériences réalisées par les enfants resteront longtemps dans toutes les mémoires.

„ Ce site ludique est, pour notre entreprise, le prolongement heureux de la remise du **label de la fondation nature & économie**", assure Monsieur Didier Aebly, responsable de la production de la société Holcim Praz AG. Heureux, car l'entreprise Holcim Schweiz AG, en raison de son centenaire, a mis à disposition un montant de 60'000 francs pour la réalisation de ce projet.

La phase de projet aboutira cet automne avec la visite d'autres classes-pilotes. Dès Pâques 2013, ce site sera ouvert, sur demande, à toutes les classes valaisannes. Les classes-pilotes intéressées peuvent s'annoncer au Parc naturel régional Pfynging.

Photo: La géologie peut être amusante. La nouvelle "Gravière ludique" chez Holcim Praz à Sierre le démontre.



3. Un cadre institutionnel qui évolue

- **La Stratégie biodiversité Suisse**

Approuvée par le Conseil fédéral en 2012, elle comprend 10 objectifs à concrétiser d'ici à 2020:

Utilisation durable de la biodiversité

Créer une infrastructure écologique

Améliorer la situation des espèces prioritaires au niveau national

Maintenir et développer la diversité génétique

(...)

Développer la biodiversité dans l'espace urbain

3. Un cadre institutionnel qui évolue

- **La Stratégie biodiversité Suisse**

Pour atteindre ces objectifs, **un plan d'action biodiversité** a été lancé:

Par rapport à l'objectif « Développer la biodiversité dans l'espace urbain », le plan d'action est le suivant:

« Création et amélioration qualitative des surfaces vertes et non bâties »

→ Catalogue de mesures, avec subventionnement de la Confédération (dès 2014)

3. Un cadre institutionnel qui évolue

- **Les cantons s'engagent aussi**

Genève: 1^{er} canton à se doter d'une loi sur la biodiversité (2012)

→ Condition cadre pour la mise en œuvre d'un programme en faveur de la biodiversité « nature en Ville »

Vaud: Plan directeur cantonal (2013), ligne d'action E1

« *Le Canton élabore une **stratégie cantonale de la biodiversité** à long terme coordonnant les différentes actions de l'Etat sur les milieux naturels... »*

3. Un cadre institutionnel qui évolue

Programme
« Nature en Ville »
Genève

[3.5]

Les espaces privés et la "nature"

Les jardins privés, les parcs d'entreprises et les sites d'exploitations, représentent des lieux à haut potentiel pour la biodiversité. Ils contiennent, pour la plupart, une mosaïque de structures favorables aux espèces et, considérés dans leur ensemble – à l'image de zone villa – ils représentent des îlots indispensables pour la faune et la flore dans l'espace construit. Lorsqu'ils sont bien connectés, ils permettent le passage de la petite faune. Leur fonction de détente et de délasserment en font des espaces très appréciés. Ils représentent alors la nature "sur le pas de la porte". Pour maintenir l'ensemble de ces qualités dans le contexte de densification, il est nécessaire de valoriser la création d'aménagements extérieurs à fonctions biologiques, des jardins de villas aux parcs d'entreprises et de valoriser leur transition avec l'espace public. Ceci est essentiel dès la planification, le montage financier des projets de construction et lors de leur mise en œuvre.

Effets attendus

- 1| Dans ces espaces, la biodiversité et la perméabilité en faveur du déplacement des espèces (en particulier pour la petite faune) sont augmentées.
- 2| L'adhésion des propriétaires privés et des entreprises pour mener des projets en faveur de la nature en ville est augmentée. Les initiatives citoyennes sont accompagnées.
- 3| Les instruments tels que la Charte des Jardins et le label de la fondation Nature & Economie font l'objet d'une promotion et sont utilisés par de nombreux acteurs.

4. La Fondation Nature & Economie – buts, activités

- En 1997, constitution de la Fondation Nature & Economie
 - Principe :
Economie et écologie ont souvent des intérêts communs, à favoriser et promouvoir (au delà des antagonismes)
 - Soutenue par:
 - l' Association suisse de l' industrie gazière
 - l' Association suisse de l' industrie des graviers et du béton
 - l' Office fédéral de l' environnement
 - des sponsors (Migros, SIG, ...)
 - des soutiens cantonaux (p.ex. VD, GE)
- partenariat public – privé (PPP)

4. La Fondation Nature & Economie – buts, activités

Buts:

- Promotion d'aménagements extérieurs proche du naturel
- Favorisation de la diversité biologique et de l'environnement en milieu construit
- Contribution à la préservation du climat et de l'environnement
- Amélioration du cadre de travail et de la qualité de vie
- Economies de ressources



4. La Fondation Nature & Economie – buts, activités

La Fondation décerne une **certification** (label de qualité) pour les aménagements naturels

Démarche volontaire; procédure simple et coûts modestes (750 - 2'500 CHF)
Pas d'état figé, mais un **processus évolutif**

Critères:

30% des terrains entourant les bâtiments aménagés de façon naturelle (prairies fleuries, haies, milieux humides, toits végétalisés, plantes indigènes)

Zéro phyto (ni biocides, ni engrais)

Un **responsable** ou un porteur de projet au sein de l'entreprise



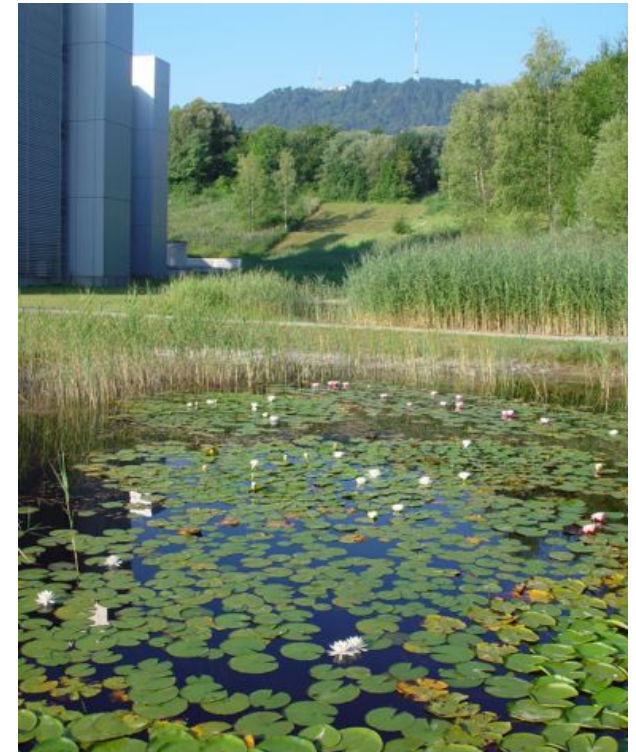
4. La Fondation Nature & Economie

Résultats

... à l'heure actuelle ...

Plus de **330 sites certifiées en Suisse**,
dont plus de **90 en Suisse romande**

Plus de **25 millions de m²** de surfaces plus naturelles



5. Champs d'action

« Charte environnement et espaces verts » dans les zones industrielles et artisanales

→ ZIMOGA dès 2005, ZI Valavran 2009



5. Champs d'action

LA CHARTE « ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS »

Annexée au règlement et précisant les règles d'aménagement et d'entretien des milieux naturels et des aménagements paysagers

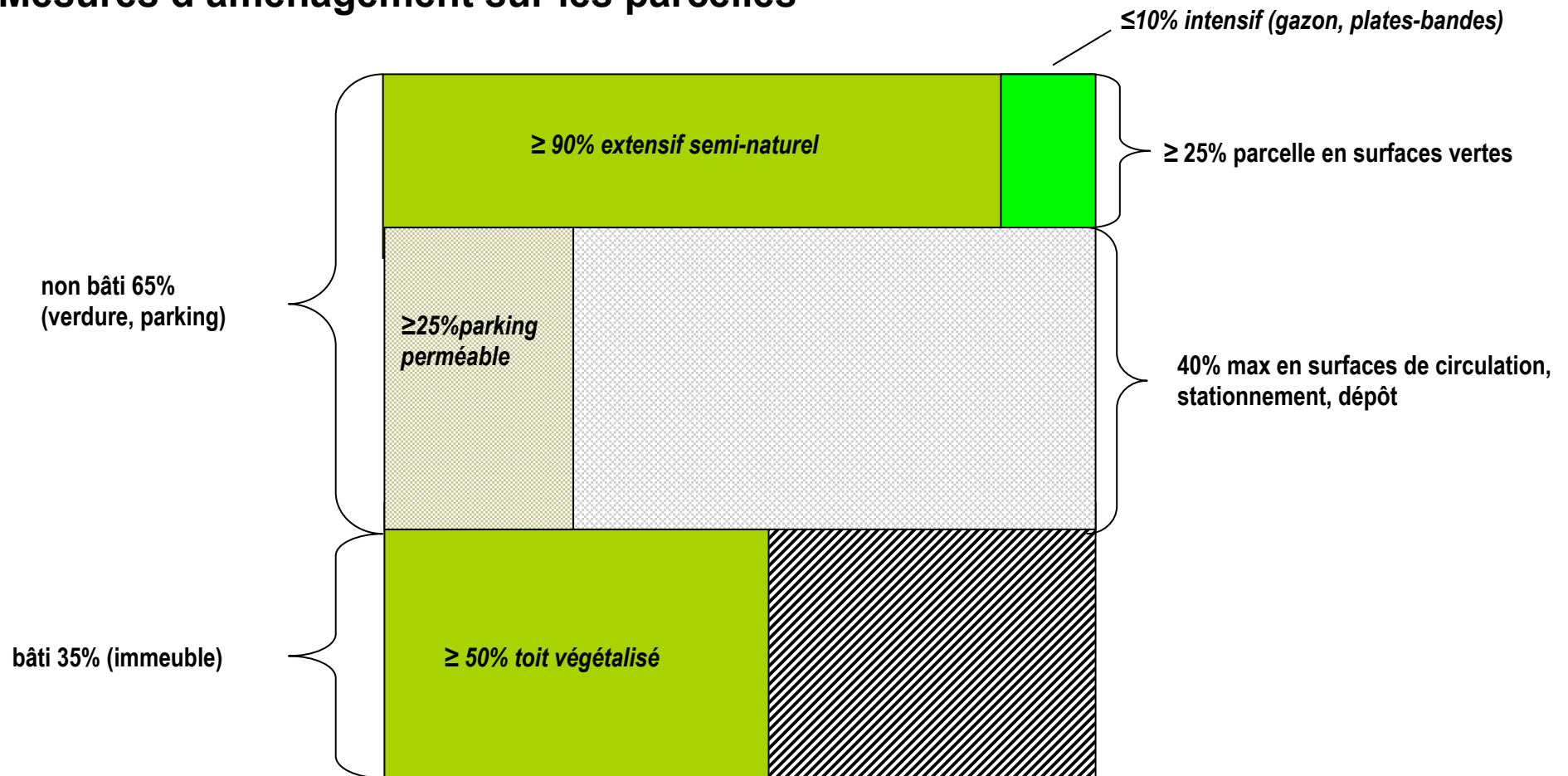
→ Buts:

- Fournir des règles d'aménagement et de gestion des espaces verts, de manière à assurer une bonne intégration de la ZI dans le site.
- Par sa mise en œuvre, donner une image favorable et attractive de la ZI en faveur de ses usagers (entreprises, avec leurs employés et clients) et de la commune.
- Contribuer à d'autres aspects relatifs à la qualité environnementale de la ZI (gestion des eaux pluviales, mobilité douce, protection contre le bruit).

5. Champs d'action

LA CHARTE « ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS »

Mesures d'aménagement sur les parcelles



5. Champs d'action

... dans les gravières

PRINCIPES

- Création de milieux pionniers pour la faune et la flore
- Intégration de ces milieux dans les programmes d'extraction (rotation)



5. Champs d'action

...toitures et de façades végétalisées



5. Champs d'action

... Entretien différencié

Structuration et intégration paysagère



5. Champs d'action

Revêtements carrossables **perméables**

Gestion des **eaux de surface**



5. Champs d'action

Soigné...



5. Champs d'action

... ou sauvage



5. Champs d'action

Eradication des **néophytes envahissantes**
(plantes exotiques envahissantes)

Remplacement, par étapes, des essences
horticoles par des **essences botaniques locales**



5. Difficultés, obstacles

Une mise en œuvre souvent difficile pour différentes raisons:

- Pression foncière
- Manques de connaissances et de savoir-faire (planificateurs, entretien)
- Manque de sensibilité (vert ≠ nature)
- Concurrence avec d'autres enjeux environnementaux (parois antibruit, panneaux solaires, etc.)
- Entreprises de jardinage en principe pas intéressées
- Coûts (budget de fonctionnement ≠ budget investissement)
- Habitudes!
- Difficultés techniques
- Turn-over dans les entreprises
- ...



Merci de votre attention!

Informations, conseils, aide pour la réalisation des dossiers de candidature, autre soutien:

Fondation Nature & Economie

1820 Montreux 2

montreux@hintermannweber.ch

www.natureeconomie.ch